

Ordre du jour :

- 1 - Informations du Vice-Président chargé de la Recherche :
 - a) Composition du Conseil Scientifique
 - b) Nomination de M. Herbin en tant que Directeur du CAMELIA
 - c) Démarches de contractualisation
 - d) Subvention de la communauté d'agglomération
 - e) Bilan de colloque
 - f) Négociation du volet recherche du contrat quadriennal
 - g) Compte-rendu du précédent Conseil scientifique
- 2 - Demande FEDER – Etat – Région Centre de recherches européen sur la sécurité dans les transports
- 3 - Nouvelle structure de l'IDP
- 4 - Création d'une jeune équipe
- 5 - Projets :
 - a) b) Interreg III-A : SITT – MOPPA
 - c) Projet IRRH
 - d) Demande FEDER – FIBM Projet Renforcement du centre biomécanique du mouvement et du choc
 - e) Projet IRMN
 - f) Projet CERULEEN
 - g) Complément d'informations concernant le programme régional de recherche en entrepreneuriat
 - h) Demande de BQR
 - i) Demandes de subvention du fonds d'attractivité
- 6) Aide aux colloques
- 7) DEA
- 8) Dispositif d'assistance anglophone aux chercheurs
- 9) Politique documentaire
- 10) Questions diverses

1 - Informations du Vice-Président chargé de la Recherche :

a) Composition du Conseil Scientifique

Les membres du nouveau Conseil Scientifique ont été élus les 12 et 13 mars 2002. M. Yves GALLO, élu à la fois au Conseil d'Administration et au Conseil Scientifique, cède son siège à M. Damien TRENTESAUX.

Le Conseil Scientifique compte 8 personnalités extérieures réparties de la façon suivante :

→ 2 représentants des collectivités territoriales : la Région Nord-Pas-de-Calais, qui n'a pas encore désigné son représentant, et le Syndicat Intercommunal des 82 communes de l'arrondissement de Valenciennes, dont le représentant est M. CHEVALIER ;

→ 4 représentants des activités économiques :

- la Communauté d'agglomérations, qui remplacera la Société pour le Développement Industriel du Nord (SODIE) (la commission des statuts a approuvé ce point, le CA devrait le faire)
- la Confédération Générale des Travailleurs Cadres, qui n'a pas encore désigné son représentant
- l'Union Régionale de la Confédération Nationale du Patronat Français, représenté par M. Wautier, Président Directeur Général de la Société EURICA
- un représentant d'un organisme du secteur économique choisi par le Conseil ;

→ 2 personnalités à titre personnel choisies sur proposition du Président par les membres élus du Conseil.

M. DELEBARRE propose au vote des membres du Conseil Scientifique :

- la société SEVELNORD, en tant qu'organisme du secteur économique
- M. DELBECQ, Directeur Stratégie et Gestion de la Société SOLLAC et M. SAUBOST, Délégué Régional du CNRS en tant que personnalités désignées à titre personnel.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

b) Nomination de M. Herbin en tant que Directeur du CAMELIA

Cette nomination a eu lieu en décembre.

c) Démarches de contractualisation

Une note rappelant les principes essentiels à appliquer dans toute démarche de contractualisation a été diffusée aux personnels de la Recherche, et aux membres du Conseil Scientifique. M. DELEBARRE propose de traiter au prochain Conseil scientifique le volet valorisation.

d) Subvention de la communauté d'agglomération

La communauté d'agglomérations a attribué une subvention de 50 000 F pour l'organisation de colloques et de manifestations à caractère culturel. La commission culture demande un bilan qualitatif et quantitatif des colloques qui auront bénéficié de cette aide.

e) Bilan de colloque

Le bilan du colloque international "les Rites et les Arts", organisé par M. FERGOMBE, a été diffusé aux membres.

f) Négociation du volet recherche du contrat quadriennal

La négociation du volet recherche du contrat quadriennal est prévue le 2 juillet 2002 au Ministère.

g) Compte-rendu du précédent Conseil Scientifique

Le compte-rendu du Conseil Scientifique du 21 février 2002 a été diffusé aux membres du précédent Conseil Scientifique qui étaient présents à cette réunion. N'ayant fait l'objet d'aucune remarque de leur part, il est approuvé.

2 - Demande FEDER – Etat – Région Centre de recherches européen sur la sécurité dans les transports

Un centre de recherches européen sur la sécurité dans les transports va se constituer sous la forme d'un GIS (Groupement d'intérêt scientifique). Il regroupera les compétences des laboratoires de Valenciennes et de Lille. Le projet se déroule sur 7 ans pour un budget total de 24 MF. Ce centre concrétisera l'aboutissement du dossier Action Nouvelle de Recherche – Transports.

Le projet est approuvé à l'unanimité après présentation par M. MILLOT.

3 – Nouvelle structure de l'IDP

L'IDP s'est restructuré. Une large place est maintenant dégagée aux groupes qui le constituent, et sont invités à développer des synergies entre disciplines. Chaque responsable de groupe pourra effectuer les demandes financières complémentaires de BQR et de fonds d'attractivité. M. DELEBARRE rappelle que le fonds d'attractivité est destiné à attirer les jeunes maîtres de conférences et les jeunes professeurs dans les domaines littéraires, économiques, de la gestion et des sciences juridiques vers l'UVHC.

M. DELEBARRE proposera au prochain Conseil Scientifique les statuts type de laboratoire. Ensuite, les laboratoires pourront proposer au Conseil Scientifique leur propre statut.

4 - Création d'une jeune équipe

La Mission Scientifique Universitaire a relevé l'inadéquation de l'activité de M. Pain (étude des effets des champs électriques sur les produits alimentaires et leurs conséquences sur les procédés de traitement) avec le laboratoire auquel il est actuellement rattaché, le LME. Ainsi, il est souhaitable qu'une jeune équipe soit créée.

Après présentation de M. Pain, le projet est approuvé à l'unanimité.

5 – Projets :

a) Interreg III-A : SITT (Systèmes d'informations pour les territoires transfrontaliers)

b) Interreg III-A : MOPPA (Modélisation du parcours patient)

M. TAHON présente ces deux projets franco-wallons . M. DELEBARRE précise qu'ils sont poussés par le Ministère de la Région wallonne.

Mme Buquet fait état des difficultés rencontrées par le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais avec les partenaires belges pour le développement de la recherche dans Interreg III.

Les deux projets de M. Tahon sont approuvés à l'unanimité.

c) Projet IRRH (Institut de recherche sur le Handicap)

L'IRRH est orienté vers l'optimisation des moyens de suppléance et d'insertion. L'UVHC assurera la gestion des programmes de recherche "aides techniques et dégénérescence maculaire liée à l'âge" (responsable du projet : M. KASTELIK) et "analyse tridimensionnelle et modélisation de la posture et du geste" (responsable du projet : M. LEPOUTRE).

M. KASTELIK présente son programme de recherche.

M. DELEBARRE propose de développer une synergie avec la FSMS.

Ces deux programmes de recherche sont approuvés à l'unanimité.

d) Demande FEDER – FIBM Projet Renforcement du centre biomécanique du mouvement et du choc

M. LEPOUTRE présente ce projet dont l'objectif est la création d'un pôle valenciennois de biomécanique du mouvement et du choc permettant la capture, l'analyse, la modélisation et la simulation des mouvements. Ce projet sera mené en cohérence avec le projet "Centre de recherches européen sur la sécurité dans les transports" (ANR transports).

M. DELEBARRE précise que le FIBM s'épuisait pour l'UVHC par manque de projets ambitieux qui ont des retombées sur les entreprises du bassin minier. Il est nécessaire de le relancer, cependant, sa pérennité n'est pas acquise. M. DELEBARRE précise qu'il n'y a par conséquent pas de certitude sur les sommes attendues en années 2 et 3.

M. HOUVENAGHEL s'étonne du montage financier proposé. Mme BUQUET confirme que les fonds européens versés au titre du Centre de recherches européen sur la sécurité dans les transports ne peuvent être considérés comme des fonds propres.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

e) Projet IRMN : Innovation autour d'un imageur expérimental par résonance magnétique nucléaire

Ce projet implique des laboratoires lillois et de l'UVHC (l'IEMN/DOAE et le LAMAC).
Après la présentation de M. FABRE, le projet est voté à l'unanimité.

f) Projet CERULEEN (Céramiques UHF pour éléments intégrés)

Le projet est coordonné par la société Thalès. Il implique notamment le LAMAC.
Le projet est approuvé à l'unanimité.

g) Complément d'informations concernant le programme régional de recherche en entrepreneuriat

Ce complément d'informations a été demandé lors de la précédente réunion du Conseil Scientifique.

M. HOUVENAGHEL faisant remarquer que les comptes en francs ne correspondent pas aux comptes en euros, le CS demande que les comptes soient clarifiés au prochain Conseil.

h) Demande de Bonus Qualité Recherche

Le Bonus Qualité Recherche (BQR) est une enveloppe qui permet traditionnellement aux centres de recherche ou aux laboratoires non reconnus et qui ont du mal à trouver des financements à se structurer.

Le GREEN présente une demande de BQR de 3000 €.

La demande du GREEN est approuvée à l'unanimité par le Conseil scientifique sous réserve de la production d'un rapport d'activités en fin d'année.

i) Demandes de subvention du fonds d'attractivité

Le fonds d'attractivité de l'UVHC d'une enveloppe de 250 KF permet essentiellement d'aider les laboratoires de Lettres et Arts à monter leurs colloques.

Mme BUQUET rappelle que les demandes d'accompagnement d'action présentées au Conseil Régional qui ne sont pas inscrites dans le CPER n'ont aucune chance d'aboutir.

Les demandes présentées au Conseil Scientifique aujourd'hui sont les suivantes :

Laboratoire / Porteur	Colloque	Demande en €	Proposition en €
CAMELIA – Véronique STERNBERG	Le salon et la scène. Comédie et mondanité au XVIIe siècle	762	762
CAMELIA - Jean-Charles HERBIN	Mémoire et image du Hainaut médiéval	3000	2000
CAMELIA – Amos FERGOMBE	Publication des actes du colloque "les rites et les arts"	2000	1500

Les propositions sont approuvées à l'unanimité.

6 – Demandes d'aide aux colloques

Laboratoire / Porteur	Colloque	Demandes en €	
		SUBCO	Communauté d'agglomérations
CAMELIA - Véronique STERNBERG	Le salon et la scène. Comédie et mondanité au XVIIe siècle		1220
CAMELIA - Jean-Charles HERBIN	Mémoire et image du Hainaut médiéval		1525
LAMIH - Jérôme OUDIN	EUROMECH 435	3000	

M. DELEBARRE propose que la FLLASH se réunisse pour définir la répartition de l'enveloppe de la communauté d'agglomérations .

La proposition de M. DELEBARRE de surseoir sur les demandes du CAMELIA et d'approuver la demande du LAMIH est adoptée à l'unanimité.

7 - DEA

La Mission Scientifique Universitaire a fait des remarques concernant le DEA sciences des organisations. Les personnes impliquées dans ce DEA se sont réunies pour répondre aux demandes de la MSU, dont l'avis sera probablement favorable à la reconduction. L'unique responsable du DEA sera Mme KARTCHEVSKY.

M. CHOUCHENE a déposé une motion, suite aux problèmes rencontrés par les étudiants de DEA en Sciences des Organisations. Il informe les membres du manque de matériels, des modules de cours non effectués, et du défaut d'encadrement des travaux de recherche. Alerté, le Directeur de l'Ecole Doctorale va organiser une réunion avec les personnes concernées.

M. DELEBARRE propose la motion suivante :

"Informé des difficultés rencontrées par les étudiants du DEA sciences des organisations, le Conseil Scientifique souhaite que toutes les dispositions soient prises pour que les étudiants puissent terminer leurs études dans les meilleures conditions d'encadrement scientifique".

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité cette motion, qui sera transmise au Conseil d'Administration et au CEVU.

Les DEA "approche interdisciplinaire du mouvement humain", "arts plastiques, images, spectacles" et "approche interdisciplinaire de l'objet sport" n'ont pas reçu un avis favorable de la MSU, qui invite à déposer des dossiers de master.

8 - Dispositif d'assistance anglophone aux chercheurs

Une liste des professeurs susceptibles d'apporter une aide anglophone à la publication est distribuée aux membres, mais les modalités de rétribution restent à définir.

9 - Politique documentaire

M. BASSINET constate cette année encore des augmentations à 2 chiffres du coût de l'abonnement de certains titres, pour une consultation parfois très faible. Or l'abonnement à un bouquet de titres électronique correspond parfois à l'abonnement papier d'un titre.

M. BASSINET propose donc cette année encore une réduction des abonnements papier, de 50 000 €, somme qui sera réinvestie dans l'abonnement électronique.

10 - Questions diverses

M. CHOUCHENE constate un manque d'informations quant aux différentes possibilités de financement de thèse.

M. DELELBARRE demandera à l'Ecole doctorale de diffuser une information complète sur le sujet.

Etaient présents :

Collège A : MM. Delebarre, Kastelik, Kolski, Labraga, Locheignies, Monnoyer de Galland, Terrier
Mmes Follet, Merviel

Collège B : M. Cattan

Collège C : MM. Cauffriez, Debernard, Ouafitouh, Roblou, Trentesaux
Mme Carlier-Heremans

Collège D : M. Morel

Collège E : MM. Danjou, Garçon, Lemoine,

Collège F : M. Houvenaghel

Collège usagers : MM. Anli, Chouchène

Collège personnalités extérieures : M. Wautier

Invités : MM. Bassinet, Fabre, Flamme, Herbin, Hirschi, Lepoutre, Millot, Mokrab, Pain,
Mmes Buquet, Leriche

Ont donné pouvoir :

M. Gazalet à M. Kastelik
M. Nys à Mme Carlier-Heremans
M. Bellalij à M. Cauffriez
M. Tanazefi à M. Chouchène
M. Chevalier à M. Wautier

Excusés :

M. Guerra
Melle Dubois
Mme Camion
M. Porchet

Valenciennes, le 6 juin 2002

Professeur C. DELEBARRE

Vice-Président chargé de la
Recherche